

Annexe 2

Observatoire du SCOT *d'Agglopoles Provence*



2013 : Etat initial du territoire

2. Tableau synthétique de l'état zéro du territoire en 2013

état des lieux du territoire 2013 à la date d'approbation du SCOT	
Les orientations du DOG	A retenir pour l'état initial du territoire 2013 (sauf date contraire)
Orientations générales de l'espace	
1. Les orientations générales de l'organisation de l'espace et de la restructuration des espaces urbanisés	
<ul style="list-style-type: none"> ➔ + 20 000 habitants • + 10 000 logements • + 12 000 emplois 	<ul style="list-style-type: none"> • En 2011, l'INSEE recense 138 683 habitants sur le territoire • 705 logements ont été produits • En 2011, l'INSEE recense 42 592 emplois sur le territoire
2. Les Espaces ou site Naturels , agricole, forestiers et urbains à protéger	
<ul style="list-style-type: none"> ➔ • agir pour la protection de la biodiversité • préserver les espaces agricoles • préserver, protéger et restaurer les espaces naturels remarquables 	<ul style="list-style-type: none"> • 8 sites Natura 2000 - 6 opérateurs - DocOb approuvés ou en cours de réalisation en 2013 - 2 Contrats Natura2000 et 145 MAE • En 2010, le RGA : 22 254m² de SAU • 33 000ha du territoire concerné par des mesures d'inventaire (Natura2000), 51 000ha situé en PNR Alpilles et 6600 ha classés en EBC
3. Les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers	
<i>Le SCoT prévoit de limiter la consommation foncière à 430 ha en extension , 150 ha en enveloppe et 100 ha en renouvellement urbain</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • limiter la consommation foncière , maîtriser les extensions de l'urbanisation et privilégier le renouvellement urbain ➔ • concilier agriculture et développement urbain • engager une politique active et conservatoire pour le développement agricole 	<ul style="list-style-type: none"> • la réalisation de projets identifiés au SCoT à conduit à la consommation de : 12,5 ha en extension , 48,9 ha en enveloppe et 5 ha en renouvellement urbain, soit 11% des objectifs de la consommation foncière recherchée établie sur 14 communes. • Une étude en cours proposera en 2016 de connaître de l'étalement urbain sur l'espace agricole de 2011. • Un PAEN sur la commune de Velaux, 145 MAE et une charte agricole en prévision.
4. Les conditions d'ouverture à l'urbanisation	
<ul style="list-style-type: none"> ➔ • privilégier des formes urbaines moins consommatrices d'espace • identifier des opérations exemplaires • promouvoir la diversité des typologies d'habitat 	<ul style="list-style-type: none"> • 705 logements produits, 59% en habitat collectif et 41% en habitat individuel (à noter que les villages n'ont produit aucun logement collectif). • Réalisation des Sites à Haute Performance Urbaine : 2 projets ont aboutis sur la commune de Sénas et de La Fare (établie sur 14 communes). • Typologie "équilibrée" des logements produits en 2013 : 31,6% du Studio au T2, 31,1% en T3 et 37,4% en T4 et +.
5. les secteurs d'intensification de l'urbanisation	
<i>Le SCoT programme 100 hectares en renouvellement urbain sur 25 sites identifiés</i>	
<ul style="list-style-type: none"> ➔ • Encourager et privilégier le renouvellement urbain 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 site identifié au SCoT en potentiel de renouvellement urbain est en cours de réalisation pour 5 ha (Site de Renouvellement et Mixité Urbaine autour de la Gare de Salon)

Politiques sectorielles

1. Les objectifs et principes de la politique de l'Habitat

- ➔ • Assurer un effort important de production de logements : + 10 000 logements
 - Assurer la mixité sociale sur l'ensemble du territoire

- 705 logements ont été produits
- Sur ces 705 logements , **508 sont qualifiés de Logements sociaux** : les Bourgs dépassent les **100% de réalisation de l'objectif PLH**

2. Les objectifs relatifs à l'équipement commercial et artisanal et aux localisations préférentielles des commerces.

Le SCoT identifie 10 Site Economique d'Importance SCoT sur l'ensemble du territoire et 19 Site Economique d'Intérêt Local.

- ➔ • rendre le territoire attractif par le développement des SEIS (130 ha en 10 ans)
 - maintenir le rapport habitat/emplois par l'implantation de SEIL (120 ha en 10 ans)

- **3 SEIS** ont été réalisés.
- **4 SEIL** ont été réalisés.

3. Document d'Aménagement Commercial

- ➔ • favoriser les implantations des commerces de fonction local (proximité et hyper proximité) dans le tissu urbain et rural constitué et à constituer

- En 2009, sur le **Sud du territoire** (CCIMP) : **1729 commerces** avec une surface de vente moyenne de **1536 m²** pour 1000 habitants.
- sur le **Nord du territoire** (CCI Arles) : **406 commerces** avec une surface de vente moyenne de **1290 m²** pour 1000 habitants.

4. Orientations de la politique des transports et de déplacements

- ➔ • garantir une accessibilité régionale aux grands projets économiques
- sécuriser les déplacements urbains
- concevoir une mobilité pour permettre à chacun de se déplacer

- le **PEM de Salon de Provence** en cours de réalisation (+ **2 parking relais**) , la **réouverture de la ligne TER Rognac-Aix** toujours en projet et **695 km de route** empruntées par **les transports en commun**.
- En 2014, le linéaire total des **aménagement cyclables** ou assimilés sur les voies départementales : **111, 44 KM**.
- **LIGNES URBAINES : 830 893 KM (48%), LIGNES PERIURBAINES : 844 406 km (49%), LIGNES SCOLAIRES : 44 053 km (2%) et LIGNES TAD : 10 150 km (1%)**. Aucune voie de bus en site propre .


Cadre de vie, nuisances et la prise en compte des paysages

1. Les grands projets équipements et de services

Équipements scolaires et sportifs envisagés : 6 écoles maternelles , 6 écoles primaires, 1 collège et 1 lycée.

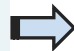
Équipements sanitaires et sociaux envisagés : + 250 lits hospitaliers, + 180 lits en maison de retraite et +170 places en crèche.

Réseaux : + 6000 m3 d'eau potable par jour , + 49 600 m3 de stockage d'eau potable , + 7210 tonnes de déchets ménagers annuels

- 
- Ajuster la croissance démographique aux capacités d'équipements et d'accueil de son territoire
 - Accompagner la croissance démographique d'un niveau d'équipements suffisant


- ,concernant les équipements scolaires et sportifs : aucun de ces projets n'a été réalisé.
- **11 193 599 m3 d'eau potable** ont été prélevés, soit une moyenne **77 m3 par habitant et par an**.
- **49571 tonnes de déchets ménagers** produits et au total **87 205 tonnes de déchets** (TRI et déchetterie y compris), soit environ **408 kg/hab (ordures ménagères + collectes sélectives)**

2. Les objectifs relatifs à la valorisation des paysages et la mise en valeur des entrées de villes

- 
- Valoriser l'héritage paysager
 - Mettre en évidence la qualité du patrimoine bâti
 - Concevoir les paysages de demain

- l'héritage paysager : **une étude en cours** proposera en 2016 la répartition de l'occupation du sol de 2011.
- **Suivi photographique** assuré sur les 5 cônes de vues identifiés au SCoT : sur **Alleins, Eyguières, La Fare les Oliviers, La Barben et Velaux** *Photos*
- **48 monuments historiques** sur le territoire représentant **2496,5 hectares + 2 sites classés** et **3 sites inscrits**
- **deux communes** sont dotés d'un **Règlement Général de la Publicité** : Salon de Provence et de Rognac et **aucune opération de re-qualification des Z.A** n'a été réalisée sur l'ensemble du territoire.

3. Objectifs relatifs à la prévention des risques et des nuisances

- 
- Limiter l'exposition des personnes aux zones de risques et de nuisances

- **Risque Inondation** : **11240** sont classés en zone inondable selon l'atlas des zones inondables de la DREAL-PACA
- **Risque feux de forêt** : entre 2007-2013, **105 départs de feu de forêt** , pour une superficie brûlée totale de **128,9 hectares** (soit 0,25 % de la superficie totale du territoire)
- **Risque technologique et industriel** : **52 sites classés ICPE** et **2 périmètres SEVESO** sur Berre-l'Etang et Rognac sur **849 hectares**.
- **arrêtés de catastrophes naturelles** : entre 2007 et 2013, **15 arrêtés de catastrophes naturelles** sur le territoire (risque inondation/coulées de boues et mouvements de terrains).
- **Nuisances liées au bruit** : en 2014 la **RD113** enregistre entre Salon et Lançon : **20 086 véhicules jour** et la **RD 538**, **13 198 véhicules jour** en sortie de Salon, direction sénas. **1 ouvrage anti-bruit** réalisé en 2013 sur la commune de **Lançon** à son initiative ainsi que d'autres aux **abords des autoroutes** (chiffre ASF non transmis à ce jour).
- **Nuisances liées à la pollution** : En 2010, la qualité de l'air : **bonne sur environ 210 jours, moyenne pendant 130 jours et mauvaise entre 4 et 10 jours** selon les villes.
- **Nuisances liées à l'extraction de minéraux** : En 2013, **5 carrières sont en activités** sur le territoire, pour une **superficie totale d'exploitation de 167,4 hectares**. Au total, **1 750 000 tonnes de matériaux** peuvent être extraits chaque année.